



Syndicat du personnel des transports

Section SEV/TPG
6, rue des Terreaux-du-Temple
1201 GENEVE



Non au licenciement d'un délégué syndical aux TPG

Les soussigné-e-s se déclarent solidaires du délégué syndical et ancien représentant au Conseil d'administration des TPG, licencié sans motif justifié, fin avril 2007, après plus de 24 ans de travail dans l'entreprise.

Son licenciement est totalement inacceptable et constitue une atteinte particulièrement grave aux droits syndicaux dans cette entreprise.

Nous soutenons pleinement le syndicat du personnel des transports SEV dans son action pour obtenir la réintégration de son délégué et exigeons l'annulation du licenciement du délégué syndical.

NOM

Prénom

Organisation

Signature

Cet appel est à retourner le plus rapidement possible,
par télécopie au 022 731 07 73 ou 021 321 42 51